



## Compte-rendu du CTL n°3/2020 du 15/09/2020

### **Modification des horaires d'ouverture au public de la trésorerie d'Héricourt (pour avis)**

Il s'agit de modifier la demi-journée de fermeture qui passe du vendredi au mercredi en raison du sous-effectif et du temps partiel.

Vote : unanimité pour

### **Mise en œuvre de l'accueil sur rendez-vous dans les établissements « France Services » du département (pour avis)**

Au 31 janvier 2020, 5 Maisons de Service au Public ont été labellisées « France Services » (Champagney, Corbenay, Lavoncourt, Quers, Rioz). L'accueil sur place se fera à hauteur d'une demi-journée fixe hebdomadaire. Il se fera uniquement sur RDV. Cette mise en place va débuter dès ce jeudi 17 septembre à Champagney. Dans un premier temps seront concernées uniquement les questions fiscales. Les agents volontaires seront dotés de matériel informatique dédié (ordinateur ultraportable, imprimante...) et de matériel de protection individuel. En cas d'absence de volontaire, l'EDR pourra éventuellement être sollicitée. La Direction a effectué une demande pour obtenir des véhicules de services dans le cadre de ces permanences.

Vote : unanimité contre, car ces établissements et cet accueil sur RDV contribuent à la destruction de notre Service Public.

### **Affichage d'indicateurs de transparence dans les SIE et dernière vague de déploiement dans les SIP (pour information)**

La volonté de transparence de la Direction n'est qu'un leurre, nous connaissons un retard technologique important avec les dysfonctionnements de nos autocoms. Le constat est là, notre indicateur de qualité de service Marianne est passé de 97 % à 90 % en 2019.

### **Présentation du compte-rendu d'exécution budgétaire 2019 et du document prévisionnel de gestion 2020 (pour information)**

Comme chaque année, le budget de notre Direction a diminué. Des crédits fléchés à hauteur de 42 164 euros ont été obtenus notamment pour la sécurité de nos bâtiments (vidéoprotection...). La dépense principale reste l'affranchissement (27 % du budget), en diminution notamment grâce aux évolutions informatiques. Concernant le domaine informatique, les commandes de PC portables sont depuis plusieurs mois centralisées au niveau national. L'objectif est de fournir 40 % des agents.

### **Rapport d'activité 2019 (pour information)**

Ce document passionnant sera comme chaque année diffusé prochainement sur Ulysse 70.

## **Recrutement d'agents contractuels au titre de l'année 2020 (pour information)**

Il a pour objet de pourvoir des postes restés vacants à l'issue des mouvements de mutation 2020 dans le respect des dispositions de la loi de transformation de la Fonction Publique du 6 août 2019. Ces CDD sont d'une durée comprise entre 1 et 3 années renouvelable une fois.

Cinq emplois de contractuels ont été demandés par notre Direction, à savoir :

- 1 à Jussey de niveau C déjà recruté avec une prise de fonction ce jeudi 17 septembre. Ce contrat court jusqu'au 31 août 2021.

- 3 autres de niveau C sur les trésoreries de Dampierre, Héricourt et le SIP de Gray en cours de recrutement avec une prise de fonction avant le 14 décembre 2020.

- une demande a été formulée pour un emploi de niveau B sur le PRS non validée ce jour par la DG.

Attachés au statut du fonctionnaire et au mode de recrutement par concours, nous sommes contre ce mode de recrutement dérogatoire. Ces CDD vont compter dans les effectifs des postes ce qui peut empêcher l'arrivée de titulaires ! Est-ce le début de la fin de notre statut !?

## **Questions diverses**

### - Présentation du Nouveau Réseau de Proximité :

Pour 2021 :

- 1<sup>er</sup> janvier : fusion du SIP-SIE de Luxeuil-Lure,
- 1<sup>er</sup> janvier (voire septembre) : SGC de Luxeuil avec l'absorption des trésoreries de Saint-Loup et Jussey,
- 1<sup>er</sup> janvier : SFACT Vesoul et CAV,
- 1<sup>er</sup> janvier : SGC de Gray avec l'absorption de la trésorerie de Rioz, puis Gy et Marnay au 1<sup>er</sup> septembre,
- 1<sup>er</sup> janvier : mise en place de 5 Conseillers aux Décideurs Locaux,
- 1<sup>er</sup> septembre : SGC Vesoul (trésorerie de Vesoul et département)

Pour 2022 : SIE départemental, fermeture de la trésorerie de Dampierre

Pour 2023 : fermeture de la trésorerie de Port-sur-Saône

Concernant les trésoreries de Lure et Champagne, les dates ne sont pas encore fixées.

La validation ou non de ce projet sera connue à partir du 15 octobre.

Nous revendiquons qu'un mouvement de personnel soit organisé en fonction des dates des restructurations.

Concernant l'accueil d'un service central (dans des locaux de l'ancien collège Gérôme à Vesoul), il ne se fera pas avant 2022. La nature du service n'est pas encore connue.

### - Contexte sanitaire :

Nous avons demandé la diffusion de consignes claires sur les mesures à mettre en place sur les mesures et comportements à adopter face à cette crise. Il est préconisé de contacter le Pôle Pilotage Ressources (PPR) qui saura apporter une réponse claire à chaque situation individuelle. Suite au départ du médecin de prévention de notre département, une continuité avec les différents médecins de prévention des départements limitrophes est mis en place. Pour connaître leurs coordonnées, s'adresser au PPR. Le refus de porter le masque fera l'objet de poursuite disciplinaire et d'une exclusion immédiate du service.

- Concernant les jours de congés 2019 restés non utilisés par les agents, nous attendons toujours une décision nationale.

*Pour FO : Julie BOILEAU, Marie-Catherine LEGRAND et Pascal PETITJEAN*

*Pour Solidaires : Corinne MULENET et Karine SCHWAB*

*Pour la CGT : François LOUITON*

## Déclaration liminaire CTL n°3/2020 du 15/09/2020

Monsieur le Président,

L'heure de la rentrée a sonné dans un contexte marqué par une nouvelle phase de la pandémie de Covid-19, toujours omniprésente, oppressante !

Arrêtons-nous quelques instants sur les faits marquants à la DDFiP70 ces 6 derniers mois :

- jeudi 12 mars : convocation d'un CHSCT extraordinaire sur les mesures à mettre en place : nous vous avons alerté sur le retard de communication des consignes sanitaires. Vous deviez les diffuser dans l'après-midi et cela n'a été fait que le lendemain suite à un rappel insistant d'un représentant du personnel ;

- à partir du vendredi 13 mars, une liste comportant les agents prioritaires ou non devait être établie et communiquée au plus tard mardi matin afin de permettre aux agents d'être en conformité avec la loi (début du confinement mardi 17 mars à 12h) ;

- mardi 17 mars à 17h : certains agents sont enfin informés officiellement de leur position !

- à partir de cette date, les services se sont auto-gérés du mieux qu'ils pouvaient. Les consignes de la direction sont arrivées tardivement, comme le roulement des équipes au sein des services par exemple ;

- devons-nous revenir sur le manque d'anticipation et d'organisation sur le matériel de protection (gel, lingettes, masques, plexiglas...) ? Que dire du nombre dérisoire d'ordinateurs portables reçus pendant le confinement ? Notre Administration connaît un véritable retard sur la mise en place du télétravail ;

- encore une fois les décisions gouvernementales (ordonnance relative aux congés volés et prime Covid) ont provoqué des tensions et divisions entre agents de notre direction.

Nous espérons que vous avez retenu les leçons de ces 6 derniers mois et que les prochains se dérouleront plus sereinement. Mais nous constatons déjà que la communication du port du masque obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> septembre a été encore trop tardive (courriel aux agents du 9 septembre).

Ce dont les Agents de la DGFIP ont besoin, ce sont :

- des perspectives d'avenir et des moyens budgétaires suffisants ;
- une revalorisation de l'ensemble des carrières et d'un plan massif de recrutement ,
- la reconnaissance concrète de leur investissement quotidien.

Au cours de cette crise, tous les acteurs se sont rendus compte de l'importance du Service Public, y compris nos petites structures. Pourtant votre objectif reste le même : détruire notre réseau. Le Nouveau Réseau de Proximité se traduit selon l'Administration par un accueil de proximité renforcé avec la mise en place des établissements « France Service ». Vous essayez de nous faire croire qu'il s'agit d'une grande avancée en terme de présence dans nos services dans les territoires et d'accès à notre Administration. Mais la réalité est tout autre et vous le savez bien : il s'agira d'un Agent polyvalent (et non issu de notre Administration) qui servira de point d'entrée à la DGFIP et à de nombreux autres organismes.

Tout cela sans concertation, du moins pas comme nous l'entendons et comme la définition du mot le laisse supposer ! Nous vous rappelons que les Agents du département se sont exprimés à plus de 72 % en rejetant votre projet à hauteur d'une majorité écrasante de 89,7 %.

Un autre sujet à l'ordre du jour est le recours de la Direction à des emplois contractuels. Certes vous nous répondez que cette possibilité vous est donnée pour combler les vacances d'emplois après le dernier mouvement de mutation. Pourtant, un appel à la liste complémentaire participerait tout naturellement à ce comblement. Et ces vacances n'existeraient pas si le recrutement par concours répondait ainsi aux besoins des services !

Mais ce n'est pas la solution qu'a choisie notre Direction Générale et vous vous êtes donc engouffrés dans la possibilité de recruter ces CDD qui ne resteront que 6 ans maximum à la DGFIP.

Outre son caractère très idéologique, le recrutement de contractuels démontre également que la DGFIP a bien besoin d'emplois !

Enfin nous ne pouvons nous empêcher d'évoquer le courriel adressé à tous les agents de la DGFIP par le Secrétariat Général du Ministère, lundi 7 septembre dernier. La nouvelle Ministre de la Fonction Publique – pardon de la « transformation » de la fonction publique, terme pudique utilisé pour ne pas employer les mots destruction ou démantèlement – nous demande gentiment de proposer toute idée qui permettra de simplifier l'action publique au quotidien.

En d'autres termes, on demande aux agents s'ils ont des idées afin de scier la branche sur laquelle ils sont assis...